

▶ Énergie Gaz et Électricité : réduisez votre facture

PAGE 6



ACTUALITÉS
NOUVEAU
CATALOGUE SEMENCES
MAÏS & TOURNESOL 2017

P.5



SERVICES ET TECHNIQUES
PLASTICULTURE
PROCÉDÉ SAMCO :
SEMEZ COUVERTS !

P.4



SERVICES ET TECHNIQUES
PHOTOVOLTAÏQUE
JOURNÉES DU SOLAIRE,
ÉTAPE À BOURNEZEAU

P.5



Le temps des assemblées de sections

On ne le répètera jamais assez. Mais les situations difficiles amènent à se poser encore davantage de questions s'agissant de l'optimisation de son résultat. L'optimisation peut passer par des économies, mais pas forcément. Des économies irréflechies, c'est même tout le contraire de l'optimisation. Ce qui compte c'est l'amélioration dans la durée, du résultat final.

Nous aborderons ce vaste sujet, oh combien d'actualité, lors de nos prochaines assemblées de sections de novembre – décembre, sans pouvoir bien évidemment tout traiter ! Nous ciblerons donc quelques sujets selon les productions dominantes de chaque territoire (élevage & / ou céréales).

En élevage ruminants, particulièrement malmenés par les crises du moment tant en viande qu'en lait, l'ap-proche fourragère est souvent perfectible. En quantité comme en qualité, les fourrages grossiers constituent en effet une clé déterminante des performances technico-économiques. Ce sera le sujet central abordé sur les sections avec forte présence d'élevage.

L'optimisation du potentiel des cultures céréalières nous occupera davantage sur les sections à dominante cultures de vente : impact des précédents culturaux et de la diversité des assolements ; enseignements à tirer de la récolte 2016... La présence de Jean-Luc Lespinas Responsable agronomique et de Fabien Morisset, Responsable technique nutrition ruminants, permettra de répondre aux mieux à vos interrogations sur ces sujets.

Venez y nombreux, que vous soyez partenaire fidèle ou pas, de la coopérative. Vous serez tous les bienvenus. Votre présence aux Assemblées de sections vous permet aussi d'accéder à l'Assemblée Générale qui aura lieu cette année le 16 décembre aux Sables d'Olonne avec la présence de Vincent Chatellier et d'Olivier Mevel dont le regard croisé permettra de balayer les voies à explorer pour tendre vers une agriculture mieux-portante demain.

Assemblées de sections, assemblées de nos Organisations de producteurs spécialisées, Assemblée Générale...

À bientôt le plaisir de vous y accueillir nombreux !

Jérôme Calleau
Président



ÉVÉNEMENT

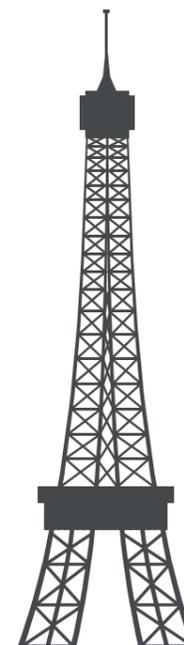
AGRI-ÉTHIQUE CONQUIERT PARIS ! COMMERCE ÉQUITABLE

À l'occasion de l'anniversaire de la démarche, Agri-Éthique a présenté sa première boulangerie parisienne « La Fournée d'Augustine ». Agri-Éthique continue son expansion au niveau national grâce à cette présence dans la capitale.

Agri-Éthique débarque à Paris ! C'est une belle reconnaissance après trois ans d'existence seulement. Cette démarche de commerce équitable 100 % française repose sur un prix fixe de la matière première pendant trois ans contractualisé entre tous les partenaires d'une filière. Initié par la coopérative, ce pacte équitable a fait du chemin et se déploie bien au-delà de nos frontières dans d'autres bassins de production. Le 26 septembre, tous les partenaires franciliens étaient réunis dans le 14^e arrondissement de Paris pour annoncer leur adhésion : la Coopérative Ile-de-France Sud, les Moulins Fouché et les boulangeries La Fournée d'Augustine. Pierre Thilloux, premier boulanger Agri-Éthique parisien

« le fait de savoir que l'on peut verrouiller le fonctionnement d'une filière dans sa totalité, sur plusieurs années, pour pérenniser les emplois des agriculteurs, des meuniers et des boulangers ».

explique avoir adhéré à Agri-Éthique pour « une multitude de raisons qui correspondent à nos engagements et nos valeurs : le fait de savoir que l'on peut verrouiller le fonctionnement d'une filière dans sa totalité, sur plusieurs années, pour pérenniser les emplois des agriculteurs, des meuniers et des boulangers ». Pour lui, c'est tout simplement une démarche de « bon sens ».



CHIFFRES CLÉS

6 500 EMPLOIS EN FRANCE

188 MILLIONS D'EUROS
C'EST CE QUE L'ACTIVITÉ AGRI-ÉTHIQUE
GÉNÈRE DE FLUX ÉCONOMIQUE

Adhérer à Agri-Éthique, c'est soutenir l'emploi en France

Agri-Éthique a aussi profité de cet anniversaire pour annoncer les résultats d'une étude qui mesure la portée concrète de sa démarche 100 % origine France sur l'économie locale. Agri-Éthique a demandé au Cabinet indépendant Evéa Conseil d'estimer son impact sur la préservation des emplois locaux et la portée économique du pacte depuis sa mise en place en 2013. On compte ainsi 5 954 emplois directs générés par les partenaires, liés à la production de la démarche. Ces emplois directs générés par Agri-Éthique ont également pour effet de créer d'autres emplois dits indirects : 288 au niveau national, qui sont, eux générés par les fournisseurs des partenaires. Enfin, aux emplois directs et indirects, viennent s'ajouter 315 emplois indirects distribués créés par les dépenses des ménages, des fournisseurs et des partenaires Agri-Éthique. L'activité Agri-Éthique génère 188 millions d'euros de flux économique. ■



Lancement Agri-Éthique dans sa première boulangerie parisienne, La Fournée d'Augustine, place de la Nation dans le 14^e arrondissement.



NOUVEAU

CATALOGUE MAÏS & TOURNESOL 2017 ÉDITION

La coopérative vient d'éditer un catalogue qui compile les variétés de maïs et de tournesol proposées à sa gamme pour les semis 2017. Si vous souhaitez avoir ce catalogue, merci de prendre contact avec votre Conseiller Technico-Commercial. ■

DÉCÈS

HOMMAGE À LUDOVIC BAUDU



Avec le décès brutal de Ludovic Baudu à l'âge de 36 ans, administrateur et membre du bureau, la coopérative perd un homme engagé et apprécié de tous.

Ludovic était associé au sein du Gaec « La Crétière » depuis 2005 sur la commune de Saint-Paul-en-Gâtine (79) où il avait remplacé son oncle Jean-Claude à la ferme familiale. Après 3 années d'étude à Bressuire, il avait occupé le poste de technicien en nutrition animale au sein de Cavac. Impliqué dans la coopérative, il avait intégré le Conseil d'Administration en 2011 pour représenter la section « Deux-Sèvres » puis le Bureau depuis deux ans. Nous retiendrons l'image d'un homme discret mais impliqué, dont la gentillesse était appréciée de tous, agriculteurs et salariés. Nos pensées vont à ses proches, particulièrement à son épouse Marion et ses quatre enfants (Alizée, Charlotte, Justine et Louis), ses parents. Et sans oublier ses associés sur l'exploitation. ■



la coopération agricole
produisons l'avenir



INFOS

Directeur de publication : Jacques Bourgeois
Conception/Rédaction : service communication
12 boulevard Réaumur - BP 27
85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
Tél 02 51 36 51 51 • Fax 02 51 36 51 97 • www.coop-cavac.fr

► PLASTICULTURE

PROCÉDÉ SAMCO : SEMEZ COUVERTS !

Vous connaissez sans doute le procédé Samco, qui consiste à mettre en place une fine couche de film dégradable sur le sol lors du semis afin d'optimiser la levée. Cavac mise depuis quelques années sur cette technique novatrice, en particulier pour les cultures de maïs, sorgho et tournesol. Focus sur les avantages et inconvénients de cette technique, chiffres à l'appui.

Le procédé Samco a été mis au point il y a presque vingt ans par Samuel Shine, un agriculteur irlandais. Cette technique est basée sur le principe du réchauffement des sols permettant un semis plus précoce. En déposant un film très fin (environ 7 µm) micro perforé et oxo-dégradable, il permet une levée plus précoce et plus homogène. Lors de la pose les micro-trous permettent à l'air emprisonné sous le film de s'échapper pour que le film reste bien collé au sol. Ce système place la semence sous une « mini serre », légèrement ventilée. Le système Samco permet de semer plus tôt des variétés à plus fort potentiel de rendement, grâce à l'accumulation de chaleur réalisée à l'aide du film lors des premières semaines. Les jeunes pousses sont préservées du gel et des risques de battance. Autre conséquence directe

de cette précocité du semis : la plante est moins sensible au stress hydrique durant la période estivale. Concernant l'ensilage, la récolte étant avancée, la jonction entre les deux années est plus aisée.

Des avantages mais quelques points à surveiller

Attention tout de même, cette technique nécessite certaines précautions. Le désherbage doit être effectué avant la pose, car une fois le film posé, il est difficile d'intervenir. Heureusement, le procédé Samco permet à l'agriculteur de pulvériser un herbicide de pré-levée pour gérer les adventices. Le choix variétal est aussi un facteur déterminant de la réussite de la culture. Certaines variétés s'accordent mieux que d'autres avec cette méthode. ■

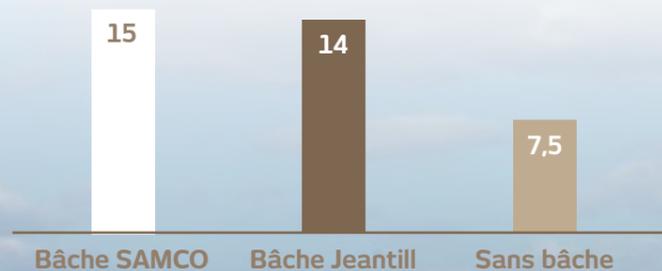


EN SAVOIR PLUS SUR LE PROCÉDÉ

La machine Samco place la graine dans un sillon formé par le semoir, puis pose une fine couche de film dégradable sur le sol en même temps qu'elle pulvérise un herbicide de pré-levée pour un meilleur contrôle des adventices. Sous le film, la température de l'air et du sol s'élève très vite et va « booster » la levée des plantes dans ce milieu chaud et humide. Dans le cas du maïs, les jeunes plants percent sans difficulté le film micro-perforé au stade 8-10 feuilles. Ce dernier se dégrade rapidement au contact de l'air, du soleil et de l'humidité du sol. La vitesse de dégradation du film est variable selon le type de sol, les conditions climatiques et la date de semis mais la récolte venue il n'y a plus de plastiques dans la parcelle.

Si le procédé vous intéresse, n'hésitez pas à demander conseil à votre technicien Cavac.

► Rendement en T MS/ha à variété identique



► PHOTOVOLTAÏQUE

LES JOURNÉES DU SOLAIRE FONT ÉTAPE À BOURNEZEAU

Le photovoltaïque suscite toujours autant de questions et d'intérêt de la part des agriculteurs. Pour y répondre, Cavac organise une porte-ouverte le 28 novembre prochain à Bournezeau en partenariat avec l'entreprise Solewa, concepteur et installateur en photovoltaïque agricole.

Dès 2009, Cavac proposait ses premières offres photovoltaïques à ses sociétaires. Sept ans plus tard, les tarifs de rachat de l'électricité photovoltaïque ont certes diminué mais peuvent toujours s'avérer intéressants. Au troisième trimestre 2016, les installations à intégration simplifiée au bâti dont la puissance est comprise entre 0 et 36 kW bénéficiaient d'un tarif de 12,72 cts€/kWh, tandis que celles comprises entre 36 et 100 kW profitaient d'un tarif de 12,13 cts€/kWh. Il est donc toujours opportun d'étudier la faisabilité d'un projet photovoltaïque dans le cadre d'une réflexion de bâtiment.

S'entourer de partenaires sérieux

Le secteur du photovoltaïque a fortement évolué depuis 2009. Après avoir traversé une crise suite au gel des projets imposé par le Gouvernement en 2010, le secteur s'est restructuré. La coopérative a depuis le départ souhaité s'entourer de partenaires reconnus. Depuis plusieurs mois elle a fait le choix de travailler avec l'entreprise Solewa qui dispose d'une agence à Montaigu (85). La société effectue elle-même les installations, sans faire appel à la sous-traitance, et dispose donc de ses propres équipes d'installation et de maintenance.

Gaec Les 3 étangs : les étapes du projet

Cavac a travaillé en partenariat avec Solewa pour l'installation du Gaec Les 3 Etangs qui fera l'objet d'une porte-ouverte le 28 novembre prochain. Le projet s'est concrété



De gauche à droite : Guillaume Cartron, technicien Cavac, les 3 associés du Gaec au milieu et Christian Brizay (Solewa).

► PORTE-OUVERTE

GAEC LES 3 ETANGS INSTALLATION DE 218 KWC

Le 28 novembre 2016 à La Maison neuve à Bournezeau

- 10 h - Accueil
- 11 h - Conférence nouveautés et autoconsommation
- 12 h 30 - Casse-croute offert
- 14 h - Démonstration de nettoyage des panneaux au robot

Contact : Guillaume Cartron
06 22 64 82 22

tisé assez vite puisque les premiers contacts avec le Service Environnement de la coopérative datent du printemps 2015. Les trois associés souhaitent développer une activité de stockage de céréales et rénover deux bâtiments en parallèle dédiés aux volailles (2 500 m²). Ils connaissaient déjà le photovoltaïque pour en avoir installé sur leurs trois maisons à titre privé et sur des bâtiments du Gaec en 2010 (2 x 9 kWc). Un autre projet important avait été avorté à cause du moratoire de l'Etat en 2010. Dans ce contexte, l'idée du photovoltaïque a vite germé. Après une pré-étude de faisabilité technico-économique concluante réalisée par la coopérative, les exploitants ont contacté Solewa qui a conçu avec eux deux installations : la première sur un bâtiment volailles de 100 kWc (650 m²) et la deuxième sur un bâtiment de 1 300 m² (5 000 tonnes) consacré à l'activité de stockage de céréales. Les deux installations, ainsi que les travaux de bâtiment, ont été réalisés au printemps 2016 et le branchement définitif du photovoltaïque au réseau en septembre 2016. ■

▶ ÉNERGIE

GAZ ET ÉLECTRICITÉ : RÉDUISEZ VOTRE FACTURE

PROFITEZ D'UNE NOUVELLE OFFRE AU TARIF GROUPE

L'énergie est un poste de dépenses important et bien souvent incompressible des exploitations agricoles. La déréglementation des tarifs intervenue au 1^{er} janvier 2016 offre néanmoins de nouvelles possibilités aux professionnels et particuliers qui souhaitent réduire leur facture.



Historiquement, la vente d'énergie (Électricité & Gaz Naturel) était un monopole d'état. EDF, fournisseur officiel d'électricité avait en charge l'intégralité des activités liées à la production, l'acheminement et la commercialisation d'électricité et de gaz. Afin de se mettre en conformité avec le droit européen, certaines des missions historiquement assurées par EDF ont été ouvertes à la concurrence.

17 % d'économie

L'Union Nationale InVivo, à laquelle Cavac adhère a mené un appel d'offre auprès des fournisseurs d'énergie afin de négocier un tarif « groupe » pour 28 de ses coopératives. C'est la proposition du numéro 2 français, Direct Energie (anciennement Poweo) qui a été retenue. Le conseil d'administration de Cavac

a décidé de faire profiter de cette offre à ses adhérents et ses salariés. Grâce à l'importance du groupe InVivo, le tarif négocié permet de réaliser jusqu'à 17 % d'économie sur sa facture énergétique.

Plusieurs offres sont disponibles selon vos besoins et vos envies en tant que client. Pour les installations ne dépassant pas 36 kilovoltampères, trois offres sans engagement sont disponibles : l'offre « Directe » qui en plus du tarif attractif permet la disponibilité d'un conseiller 6 jours sur 7. L'offre « Pur jus » qui garantit la fourniture d'une électricité 100 % issue de sources d'énergie renouvelables. Et enfin une offre « Online » pour gérer son contrat en ligne. Pour les installations nécessitant plus de 36 kilovoltampères, l'offre « Horizon » propose un contrat, lui

aussi sans engagement, bénéficiant d'un tarif fixe sur 2 ans.

Sans engagement

Vous pouvez dès maintenant suivre la procédure d'abonnement décrite en détails ci-après et vous rendre sur Dialog afin de souscrire à cette offre au tarif « groupe » en bénéficiant d'une remise allant jusqu'à - 17 % (selon l'offre souscrite) grâce au code promotionnel « COP5 ».

Pour les salariés Cavac n'ayant pas accès à Dialog, connectez-vous directement sur le site de Direct Energie (www.direct-energie.com) et saisissez manuellement le code « COP5 » lors de la souscription de votre contrat. ■

▶ BESOIN DE PLUS DE GARANTIES ?

La dépendance de nos exploitations modernes à l'électricité est réelle, une coupure d'électricité peut être lourde de conséquences. Un service de dépannage complémentaire est proposé par Direct Energie, en souscrivant à l'« Assistance Pro »,

pour 4.99 € HT par mois, vous vous assurez de la visite d'un électricien dans vos locaux en moins de deux heures en cas de panne électrique.



▶ DIRECT ENERGIE

SIMPLICITÉ, ÉCONOMIES ET SERVICES

Un groupe présent auprès des professionnels et des particuliers depuis plus de 10 ans, expert des changements de fournisseur avec plus de 1,5 million de clients. Des offres sans engagement de durée ni de consommation à des tarifs

négociés grâce à des achats optimisés et une étroite collaboration entre GIGA-Services et Direct Energie. Un fournisseur reconnu pour l'efficacité et l'expertise de son service client qui a été reconnu « Élu Service Client de l'Année » depuis 9 ans.

▶ PROCÉDURE D'ABONNEMENT

COMMENT SOUSCRIRE

ÉTAPES



1 Je me rends sur dialog dans mon espace Cavac
Ou j'appelle le 04 72 70 15 04 pour être renseigné sur les offres disponibles

2 Je choisis l'offre qui me convient :
Offres disponibles pour l'électricité et le gaz sur le réseau ERDF et GRDF.

	ou		ou		
--	----	--	----	--	--

3 Je bénéficie d'avantages négociés pour la Coopération Agricole

TARIF BLEU	5% de réduction complémentaire sur les tarifs bleus professionnels et particuliers Direct Energie avec le code	COP5
TARIF JAUNE	Une énergie 100% renouvelable, l'optimisation de vos puissances souscrites et des grilles de prix spécifiques avec le code http://professionnels.direct-energie.com/outils-de-simulation/simulateur-deconomies/	COP5

4 Je souscris simplement par téléphone ou directement sur internet
Munissez vous d'une facture, d'un RIB et du code promo COP5 et souscrivez en quelques minutes sur la ligne qui vous correspond :

Par téléphone
04 72 70 15 04
Du lundi au vendredi - 9 h à 19 h
www.direct-energie.com

Dans votre espace Cavac
www.coop-cavac.fr

▶ JOURNÉES DÉCOUVERTE

NOS PRODUCTIONS SPÉCIALISÉES OUVRENT LEURS PORTES

Près de 500 jeunes issus de l'enseignement agricole ont découvert courant octobre les productions de canards, de lapins, d'ovins et de porcs Bio. Une belle vitrine pour ces filières qui ont besoin de susciter des vocations.

Cela fait maintenant plus de 10 ans que la coopérative organise des journées portes-ouvertes pour les jeunes de l'enseignement agricole. Cette année, les productions de canards de barbarie, de lapins et d'ovins étaient à l'honneur. Deux demi-journées ont été exceptionnellement ajoutées au mois de novembre afin de répondre à la forte demande concernant le porc bio ! Cette production spécialisée intrigue quant à ses qualités.

Dans chaque élevage, des visites sont organisées avec les techniciens de la coopérative et s'adressent aux élèves de CAP, BAC PRO et BTS des établissements alentours. Après une présentation de la coopérative et des spécificités de la filière les élèves visitent les élevages, un temps d'échange avec l'éleveur est également au programme.

Susciter des vocations

Ces journées sont très appréciées des élèves et du personnel enseignant, qui est fidèle d'une année sur l'autre. Pour certains jeunes, c'est l'occasion de mettre

les pieds pour la première fois dans un élevage spécialisé. Pour les enseignants, ces visites permettent d'illustrer les savoirs théoriques enseignés en classe avec des chiffres concrets basés sur l'expérience de nos techniciens de terrain.

Au-delà de l'intérêt pédagogique que présentent ces filières particulières pour les jeunes, la coopérative souhaite susciter des vocations pour compenser les départs en retraite et assurer la pérennité de ces productions sur le territoire.

Au contact direct des animaux et l'ambiance de travail, certains *a priori* s'effacent et certains jeunes ont été sensibles aux atouts de certains élevages. Espérons que l'idée d'une installation en production spécialisée fera son chemin. ■



BLOC NOTES

TECH'ÉLEVAGE SALON

Du 16 au 18 novembre 2016
La Roche-sur-Yon (85)

CAPR'INOV 7^e ÉDITION

Les 23 et 24 novembre 2016
Niort (79)

ASSEMBLÉES DE GROUPEMENT

VSO

Le 1^{er} décembre 2016 - 10 h
La Roche-sur-Yon

GROUPEMENT PORCS

Le 2 décembre 2016 - 10 h
Le Bourg-sous-la-Roche

PRODUCTEURS BIO

Le 6 décembre 2016 - 10 h
La Roche-sur-Yon

GROUPEMENT VOLAILLES

Le 7 décembre 2016 - 10 h
La Roche-sur-Yon

CPLB

Le 9 décembre 2016 - 10 h
Le Boupère

